



MAIRIE DE CANTE
13 Rue du Général Sarrut
09700
CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025
Date de reception de l'AR: 11/04/2025
009-210900767-DE_2025_005-DE
A G E D I

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2025_005

SEANCE DU 08 AVRIL 2025

Date de la convocation : 02 avril 2025

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	07	07
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
07	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Philippe BISOGNIN, Mme Nadine CLAPIER, M Hubert GRAS,

Étaient représentés :

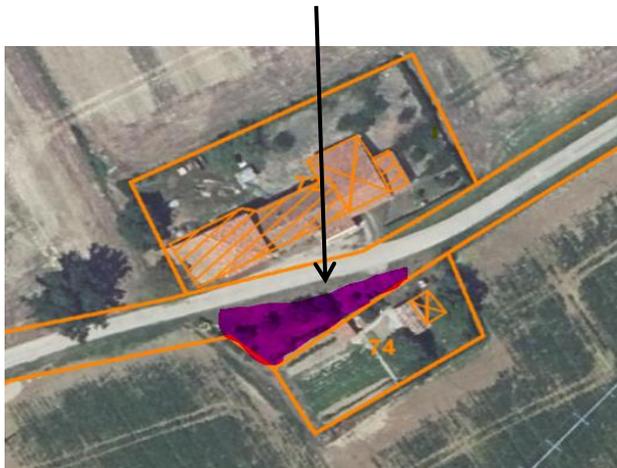
Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Nicolas BLANCHOT, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET : Echange de terrain parcelle communale C 169 rue Jacques Fournier et la parcelle ZA DNC (Domaine Non Cadastré) Route de Piot

M le Maire rappelle aux membres du conseil que par la délibération 2024_024 un relevé cadastral et un bornage d'un délaissé de voirie (02a23ca) a été fait route de piot. Le but étant d'intégrer cette parcelle dans le domaine privé de la commune et de procéder à un échange avec la parcelle C169 (54ca) dont le propriétaire est Mme TROY Anne-Marie épouse CHILON

**Parcelle ZA DNC
Route de Piot**



Il convient donc maintenant de procéder à l'échange entre la commune et Mme Mme TROY Anne-Marie épouse CHILON par acte administratif auprès d'un notaire.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la proposition de M le Maire et le mandat pour élaborer et signer tous les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance Mme Nadine CLAPIER
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 11 avril 2025